



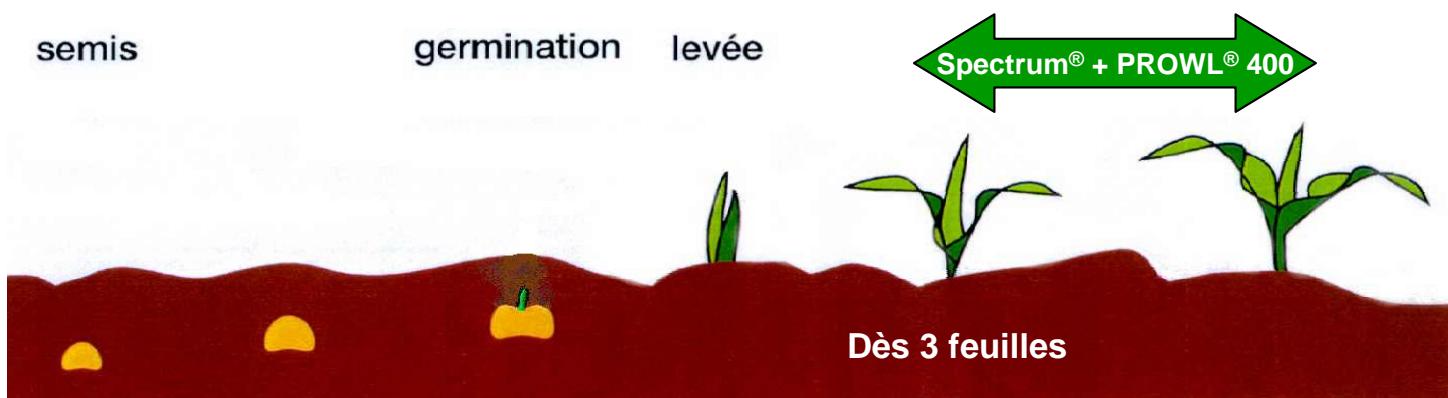
The Chemical Company

Spectrum® + Prowl® 400

Le désherbage du Sorgho



Sur sorgho : le positionnement



Les conditions de la réussite :

- ✓ Dès le stade 3 feuilles du sorgho, sinon risque sélectivité
- ✓ Avant 1 feuille des graminées, sinon baisse d'efficacité
- ✓ Sol humide impératif ou pluie (10mm dans les 10 jours) ou irrigation
- ✓ Sol finement préparé, sans grosse motte, débris ou détritus végétaux
- ✓ En dehors de périodes de froid ou de pluies prolongées qui stressent la culture

Sur sorgho : les doses

- Les doses de produit sont à moduler en fonction de la pression en graminées attendue :

Pression graminées faible	Spectrum® 1 L/ha + PROWL® 400 2 L/ha
Pression graminées forte	Spectrum® 1,2 L/ha + PROWL® 400 2,5 L/ha

Note : En cas de doses fortes, d'utilisation précoce ou de conditions environnementales défavorables, le sorgho traité avec Spectrum® + Prowl® 400 peut présenter des symptômes visuels qui disparaissent lors de la croissance.

Sur sorgho : les cibles

- Spectrum® + Prowl® 400 est efficace sur de nombreuses adventices, et en particulier sur :

■ Graminées

- Panic



- Sétaire



- Digitaire



■ Dicotylédones

- Amarante



- Chénopode



- Matricaire



- Morelle



- Renouée des oiseaux



- Renouée liseron



- Stellaire



- Véronique de Perse



Qu'est-ce que Spectrum® + Prowl® 400 ?

Spectrum® et Prowl® 400 :

marques déposées BASF.

Autorisation de vente :

- Spectrum : n°2010617
- Prowl 400 : n°8900681

Composition :

- Spectrum® : dmta-p 720 g/L
- Prowl® 400 : pendiméthaline 400 g/L

Formulation :

- Spectrum® : EC
- Prowl® 400 : SC

Classement toxicologique :

- Spectrum® : Xn : nocif – AQUA : dangereux pour les organismes aquatiques – R22 : nocif en cas d'ingestion – R36 : irritant pour les yeux – R 43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- Prowl® 400 : N : dangereux pour l'environnement – R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques

Usages et doses autorisées :

- Spectrum® : maïs grain et fourrage, maïs doux 1,4 L/ha, sorgho 1,2 L/ha
- Prowl® 400 : sorgho 3 L/ha, nombreuses autres homologations

Nombre maximum de traitements / an :

- Spectrum® : 1 application par saison maximum
- Prowl® 400 : 1 application par saison maximum

Délai avant récolte :

- Spectrum® : DAR maïs et sorgho : 90 jours – DAR maïs doux : 60 jours
- Prowl® 400 : DAR sorgho : 90 jours

Distance aux points d'eau :

- Spectrum® : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres
- Prowl® 400 : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 mètres
(Cf. Arrêté J.O. du 21/09/2006)

Délai de rentrée :

- Spectrum® : 48 heures
- Prowl® 400 : 6 heures
(Cf. Arrêté J.O. du 21/09/2006)

Protection utilisateur lors manipulation produit : **gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.**